



1

PLATEAU DE LA CHAPELLE EN VEXIN

Un plateau en mosaïque de culture et de points de vues vers les départements environnants



2

PLATEAU

CULTURES

CONES DE VUES

BOISEMENTS

INTRODUCTION

Il s'agit d'un plateau, de petite taille, inscrit dans l'étagement des vallées et des buttes. L'animation des reliefs, la position des boisements et des villages, créent les conditions d'un paysage cultivé aux réelles qualités pittoresques, très dynamique, animé de multiples enchaînements.

LIMITES ET VOISINAGE

En plan, cette unité apparaît parfaitement lisible et délimitable par les structures de vallées et de buttes qui la côtoient. Le plateau de La Chapelle-en-Vexin s'inscrit dans un périmètre délimité par la vallée de l'Epte à l'ouest (Photographie 1) et par la vallée de l'Aubette de Magny, son affluent, au sud (Photographie 2). Il est borné visuellement au nord par les buttes de Monjavoult et de la Molière, situées dans le département de l'Oise (Photographie 3). Sur le terrain, les conditions de perception n'offrent cependant pas une lisibilité aussi nette, notamment du fait des effets de basculement des rebords de vallées.

CHARPENTE NATURELLE

Le plateau de La Chapelle-en-Vexin est un « plateau charpente » : il possède un modelé très particulier et est indissociable des structures paysagères qui l'entourent (vallées, buttes). Il est à la fois incliné et nettement marqué par une « marche d'escalier » au droit de la Chapelle-en-Vexin. En outre les rus du Cudron (Photographie 4) et du Toussaint en

marquent profondément le relief. Ce plateau non monotone, non plat, joue avec les unités de paysages voisines dans les conditions de perception de ses limites. Le plateau de La Chapelle-en-Vexin occupe la strate intermédiaire des reliefs du Val-d'Oise. Aussi, le plateau est soumis au jeu d'emboîtement des paysages qui met en relation les vallées, le plateau, puis les buttes, dans des jeux de perception, d'apparition et de disparition des paysages (cf. chapitre horizons). A ces conditions de perception, s'ajoute un modelé du terrain tout à fait particulier qui enrichit la lecture de l'unité. Le plateau de La Chapelle-en-Vexin, toujours en légère déclivité, est entaillé par les affluents de l'Epte et de l'Aubette et par des vallons naissants, qui complètent les mouvements de terrains du plateau et les effets de rebords des vallées. La direction NW-SE commande sur le plateau à la fois les structures géomorphologiques (les buttes, les plis) et les infrastructures (RN 14, ancienne voie romaine). Elle opère comme une aide à la lecture du paysage notamment à l'approche de la vallée de l'Aubette de Magny. La charpente naturelle explique aussi l'implantation de la plupart des villages traditionnels, qui se logent soit au rebord de la vallée, soit aux creux de microplissements, à l'abri des vents du plateau.



CAUE⁹⁵

SUPERFICIE

68 km²

POPULATION

Environ 10 000 habitants (2009)

GOUVERNANCE

Communauté de communes :
- Vexin Val de Seine

PROTECTIONS

- PNR du Vexin Français
- Natura 2000
- Sites inscrits
- Sites classés
- ZNIEFF de type I et II



3



PLATEAU DE LA CHAPELLE EN VEXIN



STRUCTURES ET MOTIFS

Le paysage du plateau est particulièrement animé et dynamique, en raison des reliefs variés sur lesquels s'étendent de nombreuses masses boisées (Photographie 5). Il apparaît principalement comme un plateau cultivé (Photographie 6), dont les ouvertures visuelles (Photographie 7) offrent les conditions de perception des reliefs et des perspectives. Au sud de la RD 14, les bois dispersés sur le plateau organisent à la fois un important linéaire de lisières (Photographie 8), mais cadrent aussi de remarquables perspectives mettant en scène les cultures et les vues lointaines, comme dans un parc pittoresque. Les villages sont nombreux, assez compacts, et principalement lovés dans les positions du relief, rebords, naissances de vallons... composant ainsi des structures habitées articulées à la charpente naturelle (Photographie 9). Le réseau des routes, composé localement d'un fin maillage étoilé reliant les villages, contraste fortement la ligne « volontaire » de la RD 14, qui indique ici la position du plateau sur le grand axe qui relie Paris à la Normandie toute proche. D'autres composantes marquent fortement les paysages ouverts du plateau cultivé. Ce sont les alignements d'arbres qui accompagnent le tracé des grands axes routiers (Photographie 10) et les nombreux éléments « balises », repères du paysage (cheminées d'extraction des gaz (Photographie 11), anciens moulins, châteaux d'eau (Photographie 12)...) »

CONDITIONS DE PERCEPTION

La RD 14, principale infrastructure routière à traverser le plateau de La Chapelle-en-Vexin d'est ou ouest, offre des perceptions dynamiques à grande vitesse. Le paysage de plateau est un paysage qui se lie plus facilement dans ces conditions. Le réseau des petites routes offre quant à lui la possibilité d'apprécier les effets de perspectives entre les bois et la position des villages. Dans ce paysage, il faut souligner l'importance des éléments de repères, qui permettent de s'orienter dans l'immensité des cultures et leurs bords indistincts. Alors que nous sommes en situation de plateau, la RD 14 donne le sentiment d'être en situation encaissée entre

la Chapelle-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte. La très belle descente vers l'Epte mérite également d'être signalée ainsi que la vue vertigineuse depuis la pelouse calcaire d'Arnet faisant face à Buhy (Photographie 13). Dans ce paysage de plateau, il faut souligner l'importance des éléments de repères, qui permettent de s'orienter dans l'immensité des cultures et leurs bords indistincts.

ENJEUX DE PAYSAGE ET PISTES DE RÉFL EXION VALORISER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES

L'identité paysagère de plateau agricole repose sur l'activité des exploitations à encourager. Les ouvertures et perspectives sont indissociables des nombreuses lisières boisées qui les cadrent et orientent les perceptions et des micro-reliefs sur lesquels elles se positionnent, formant ainsi de magnifiques structures paysagères. Elles doivent faire l'objet d'un enjeu de valorisation et de préservation, car elles sont porteuses de la qualité des paysages du plateau. Ces ouvertures sont notamment très précieuses dans la perception des limites avec les unités de paysage voisines (cônes de vue sur la vallée de l'Aubette de Magny, perspectives vers la vallée de l'Epte). Leur maintien peut être envisagé par la mise en place d'une gestion spécifique de la végétation (pâturages dans les petits reliefs, entretien des haies et des franges boisées sur les cultures). D'autres qualités du plateau, comme celles des nombreux micro-paysages des mares (Photographie 14), en raison de leurs fortes valeurs écologiques sont à préserver.



CAUE⁹⁵





9

PLATEAU DE LA CHAPELLE EN VEXIN



10

Conforter et affirmer l'identité des villages

Les villages du Vexin possèdent un important patrimoine bâti à entretenir et à valoriser (corps de fermes fortifiées (Photographie 15), chapelles, château de Magnitot, maisons pigeons sur rues (Photographie 16), centres anciens et seuils jardinés, villas fin XIXe siècle, églises (Photographie 17), château de Gueptant à Saint-Gervais, grange (Photographie 18), ferme de la route de Gisors, murs de jardin à Estreez (Photographie 19)...). La qualité des espaces publics des villages est à consolider, en même temps que l'accessibilité aux paysages depuis ces espaces (requalification des placettes, pavages, murs en pierre, plantations d'essences adaptées...). Pour articuler les villages aux paysages du plateau, un vocabulaire spécifique de murets, clôtures, vergers (Photographie 20), mails simples ou doubles, haies bocagères (Photographie 21), boisements, remises... permet de mettre en valeur la couronne autour des centres, lieu d'usages spécifiques et d'accès aux paysages cultivés et naturels. Certains éléments particuliers ont été identifiés par le PNR du Vexin français comme devant être préservés et mis en valeur : cônes de vue sur Magny, vergers à Archemont (Photographie 22), boisement du Château (Photographie 23), mail en patte d'oie, résurgence d'eau et d'étang (Photographie 24), cône de vue sur le Bois de Magnitot et le Vaux Doré à Magnitot, sentier du lavoir et cônes de vue sur le Vaux Robin à Ducourt, boisement du parc, vallon les Garennes à Saint-Gervais. Le motif du verger de plein-vent a presque disparu mais peut contribuer à la qualité de l'ambiance, à la mémoire des modes de vie et des goûts, et s'inscrire par exemple dans les espaces de tour de village. Un verger conservatoire a ainsi été mis en place à Saint-Clair-sur-Epte. Le village de Saint-Gervais et ses hameaux peuvent se prévaloir d'être un modèle pour le PNR du Vexin français. Le village de Buhly présente une forme très originale, en « L », résultat de son édification autour de l'ancien domaine du château et à sa situation géographique à flanc de coteau. Il a su conserver ses remarquables ouvertures sur le paysage et de douces transitions entre le bâti et les espaces agricoles.

Améliorer les conditions de perception et le paysage perçu depuis la RD 14

La RD 14 constitue un itinéraire de découverte du paysage du plateau très fréquenté par les automobilistes. L'enjeu pour cet axe est double. Il s'agit d'améliorer les conditions de perception depuis la route et de porter un soin particulier au paysage offert à l'automobiliste. Pour cela, les éléments d'articulation de l'infrastructure au paysage du plateau doivent être renforcés, notamment par le maintien et la gestion des grands alignements, accompagnés d'une gestion spécifique des talus des abords de la voie qui ne doivent pas occulter le paysage perçu. L'itinéraire étant rythmé par plusieurs traversées de villages, celles-ci doivent être l'opportunité de découvrir les qualités architecturales des bourgs et de leurs espaces publics. Ainsi, leurs entrées sont à qualifier, à l'aide notamment d'un vocabulaire végétal par exemple et en soignant particulièrement les bords de villages perçus, constitués des jardins, des murets et des façades des corps de fermes « tenant » le village. Sur une partie de son tracé, la chaussée Jules César peut constituer, quant à elle, un itinéraire de « circulation douce ». Son articulation au paysage du plateau pourrait être améliorée par des plantations d'accompagnement le long de la voie.



4



11



CAUE⁹⁵



13



14

PLATEAU DE LA CHAPELLE EN VEXIN



15



12



19



16



20



17



23



24

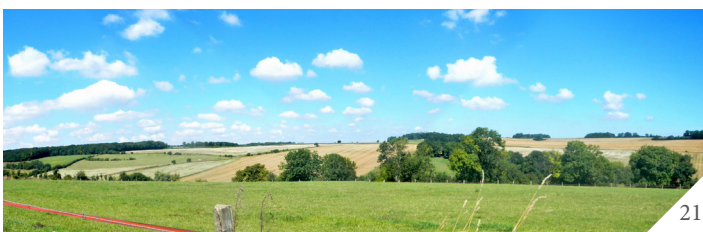


18



PRÉFET
DU VAL-D'OISE

CAUE⁹⁵



21



22